



Plus value / locataire de ma residence principale

Par **BERLIOZ71**, le **03/03/2015** à **16:23**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 25 ans de ma residence principale et je viens d'heriter de la maison de mes parents, dont tous les frais de successions avaient été réglés de leurs vivants il y a 17 ans.

Je souhaite vendre cette maison pour pouvoir acheter ma residence principale. Or le notaire me parle de 30% de plus value sur cette maison au titre de residence secondaire . Est ce vrai ? Je compte devenir propriétaire des que possible et reinvestir tout ou partie de la somme de cette vente ? Puis je etre exhonerer dans ce cas ?

Merci de votre aide,
Mme VALENT

Par **janus2fr**, le **03/03/2015** à **18:00**

Bonjour,

Si vous n'habitez pas un certain temps dans cette maison à titre de résidence principale, la vente se fera à titre de résidence secondaire et vous serez taxé (lourdement puisque vous êtes propriétaire depuis peu) au titre de la plus value.